



Hausse des taux de la Banque du Canada : la suite

Eric Lascelles, économiste en chef, RBC Gestion mondiale d'actifs

Après la publication de données économiques robustes pendant l'été, dont le taux de croissance du PIB de 4,5 % annoncé la semaine dernière, la Banque du Canada (BdC) a décidé de relever ses taux une nouvelle fois. Elle a porté le taux du financement à un jour à 1,0 %, annulant ainsi complètement les mesures de stimulation extraordinaires prises en 2015 à la suite du choc pétrolier. Soulignons toutefois que la BdC n'a pas revu ses prévisions de croissance à la hausse. La hausse de taux reflète plutôt le fait que la croissance à l'échelle nationale et dans le monde a été plus forte que prévu, de sorte que l'économie s'est rapprochée de son potentiel. Nous croyions que la hausse était plus probable que ne l'anticipait le marché, sans en être tout à fait sûrs. L'appréciation du dollar canadien et la progression des taux obligataires qui ont immédiatement suivi l'annonce témoignent des attentes contrastées du marché.

Pourquoi le marché a-t-il réagi ?

Même si une modification des taux était tout à fait envisageable, à peine la moitié des participants du marché s'attendait à ce qu'elle soit effectuée lors de la réunion d'aujourd'hui. Les autres la prévoient pour le mois d'octobre, au cours duquel un plus grand nombre de données auraient été disponibles et la publication du nouveau Rapport sur la politique monétaire de la BdC aura lieu. Pour les participants du marché ayant estimé que la BdC se garderait d'intervenir en septembre, la récente envolée du huard, qui a gagné environ 10 % par rapport au creux du printemps, devait jouer en défaveur d'un relèvement.

Par conséquent, la décision de relever les taux aujourd'hui plutôt qu'en octobre est jugée « énergique ». En revanche, les commentaires concernant les prochaines interventions nous ont semblé plus modérés. À notre avis, ces propos rendent les futures hausses de taux moins certaines qu'elles le paraissent au moment de la première hausse en juillet. Néanmoins, nous en prévoyons d'autres.

Les perspectives du dollar canadien ont-elles changé ?

Le fait que la BdC montre un net penchant pour un resserrement a provoqué la récente appréciation du huard. Nous entrevoyons cependant plusieurs difficultés à moyen terme pour l'économie canadienne. Voici les obstacles susceptibles de freiner la progression à long terme du huard :

- Le protectionnisme et le risque que la renégociation de l'ALENA soit désavantageuse pour le Canada
- Un fossé grandissant entre le régime fiscal canadien et celui des États-Unis
- Le durcissement croissant de la législation du travail en Ontario et en Alberta, notamment l'entrée en vigueur de la hausse du salaire minimum
- Les normes environnementales plus strictes du Canada
- L'augmentation des tarifs d'électricité en Ontario, qui nuit à la compétitivité du secteur manufacturier
- Le pétrole et la mesure dans laquelle la croissance de la production de pétrole de schiste aux États-Unis pourra juguler les prix à moyen terme

Points saillants :

- Une partie du marché avait prévu que la hausse aurait lieu aujourd'hui, tandis que l'autre avait misé sur le mois d'octobre.
- La décision est considérée comme énergique parce que la BdC l'a prise aujourd'hui, et non en raison d'éventuels commentaires sur ses prochaines interventions. À notre avis, ce manque de précision rend les futures hausses de taux moins certaines.
- En ce qui concerne l'avenir, nous croyons qu'une nouvelle hausse pourrait être effectuée en octobre, mais pour cela, l'économie devra faire preuve d'un grand dynamisme

Ces facteurs pourraient avoir une incidence négative considérable sur les perspectives de la BdC, qui compte sur une hausse des exportations et des investissements des entreprises.

La BdC admet par ailleurs que la consommation ne sera probablement pas le moteur de la croissance à l'avenir et s'attend à une stabilisation des dépenses. De notre côté, nous croyons que l'ensemble des mesures prises au cours des dernières années pour limiter la prise de risque excessif sur le marché du logement canadien, combiné à la hausse des taux d'intérêt, amènera fort probablement un ralentissement des dépenses des ménages. Nous ne pouvons affirmer avec certitude qu'il s'agit de la fin du redressement du CAD à court terme, mais nous croyons qu'au niveau où il se situe actuellement, il offre déjà de bonnes occasions à moyen et à long terme.

Quelles sont nos prévisions à l'égard des futures hausses de taux ?

Bien que la BdC ait à présent complètement annulé les mesures de stimulation prises en 2015, nous anticipons de nouvelles hausses. Leur rythme pourrait cependant être plus lent que celui actuellement prévu par le marché. Il faut effectivement tenir compte de la récente vigueur du dollar canadien et du fait que la BdC prévoit un ralentissement de la croissance au second semestre. De plus, la BdC a reconnu que l'inflation demeurerait faible et noté un certain nombre de risques liés à la géopolitique, aux tarifs douaniers et à l'ascension du huard. Dans son communiqué, la BdC a tenu à souligner que les décisions futures n'étaient pas « prédéterminées ». Elle a donc adopté un ton qui nous semble plus accommodant qu'en juillet. En attendant, cette hausse de taux conjuguée à celle de juillet devrait contribuer au ralentissement de la croissance au cours des 18 prochains mois.

En ce qui concerne l'avenir, nous croyons qu'une nouvelle hausse en octobre n'a rien d'improbable, mais pour cela, l'économie devra probablement faire preuve d'un grand dynamisme à court terme. De son côté, la Réserve fédérale américaine resserre sa politique au rythme d'environ quatre hausses par an. Si la BdC opérait huit hausses par an, ce rythme nous semblerait plutôt effréné. Notons cependant qu'une fois lancée, la BdC a pour habitude d'avancer assez rapidement. Au final, il nous semble plus probable que la prochaine hausse aura lieu, au plus tôt, en décembre.

Date de publication : 6 septembre 2017

Veillez consulter votre conseiller et lire le prospectus ou le document Aperçu du fonds avant d'investir. Les placements en fonds communs peuvent entraîner des commissions, des frais de suivi et des frais et dépenses de gestion. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis, leur valeur fluctue souvent et leurs rendements antérieurs ne se répètent pas nécessairement. Les fonds RBC, les fonds BlueBay et les fonds PH&N sont offerts par RBC Gestion mondiale d'actifs Inc. et distribués par des courtiers autorisés.

Le présent article ne vise aucunement à donner des conseils personnels en matière de questions juridiques, de comptabilité, de fiscalité, de placement, de finances ou autres, et est publié à titre informatif uniquement. Des stratégies de placement données doivent être examinées en fonction des objectifs et de la tolérance au risque de chaque investisseur. Les renseignements contenus dans les présentes sont fournis par RBC Gestion mondiale d'actifs Inc. (RBC GMA) et ils sont réputés à jour, exacts et fiables. Les informations obtenues de tiers sont jugées fiables. RBC GMA et ses sociétés affiliées n'assument aucune responsabilité à l'égard de tout dommage, perte, erreur ou omission. RBC GMA se réserve le droit, à tout moment et sans préavis, de corriger ou de modifier les renseignements, ou de cesser de les publier.

Ce document peut contenir des déclarations prospectives sur le fonds, son rendement futur, ses stratégies ou perspectives ainsi que sur d'éventuelles mesures prises à son sujet. L'emploi des modes conditionnel ou futur et des termes « pouvoir », « se pouvoir », « devoir », « s'attendre à », « soupçonner », « prévoir », « croire », « planifier », « anticiper », « évaluer », « avoir l'intention de », « objectif » ou d'expressions similaires permet de repérer les déclarations prospectives. Les déclarations prospectives ne garantissent pas le rendement futur. Les déclarations prospectives comportent des risques et des incertitudes inhérents, tant sur le fonds que sur les facteurs économiques généraux, de sorte qu'il se peut que les prédictions, les prévisions, les projections et les autres déclarations prospectives ne se réalisent pas. Nous vous recommandons de ne pas vous fier indûment à ces déclarations, puisqu'un certain nombre de facteurs importants pourraient faire en sorte que les événements ou les résultats réels diffèrent considérablement de ceux qui sont mentionnés, explicitement ou implicitement, dans les déclarations prospectives faites par les fonds. Ces facteurs comprennent notamment les facteurs généraux d'ordre économique et politique ou liés au marché du Canada, des États-Unis et du monde entier, les taux d'intérêt et les taux de change, les marchés mondiaux des actions et des capitaux, la concurrence, les évolutions technologiques, les changements législatifs et réglementaires, les décisions judiciaires et administratives, les actions en justice et les catastrophes. La liste de facteurs essentiels ci-dessus, qui peut avoir une incidence sur les résultats futurs, n'est pas exhaustive. Avant de prendre une décision de placement, nous vous invitons à prendre en compte attentivement ces facteurs et les autres facteurs pertinents. Les opinions exprimées dans les énoncés prospectifs peuvent être modifiées sans préavis ; elles sont présentées de bonne foi, mais n'impliquent aucune responsabilité légale.

